

Un chantier pour installer la fibre optique et en finir avec les zones d'ombre ADSL



Les élus en discussion sur le passage de l'engin creusant les tranchées, entre Izel et Avesnes.

Les zones d'ombre en couverture ADSL vont bientôt devenir un mauvais souvenir pour une partie des habitants du territoire. Et pour mieux le constater, il suffisait de s'intéresser le mois dernier au passage le long des routes d'un engin de travaux publics qui créait des petites tranchées, destinées à recevoir la fibre optique.

Ce chantier, pour les élus de la com de com et plus particulièrement des communes concernées, « c'est une longue aventure, qui résulte de la volonté de donner au territoire toutes ses chances de développement », ainsi que l'explique le président Pierre Guillemant. Il pense notamment au parc communautaire de Tincques, où les entreprises ont besoin pour travailler de l'Internet haut débit. Il pense aussi aux nom-

breux particuliers concernés et à la « forte demande » qu'ils ont exprimée. Vu le niveau d'investissement, tous ne pourront hélas pas bénéficier dès les prochains mois de cette desserte en fibre optique. Néanmoins, la technique retenue l'a été pour sa capacité à s'adapter par la suite à l'évolution des technologies.

Jusqu'à 18 Mo

Un câble de fibre optique va donc courir la campagne pour desservir le territoire en ADSL. Le chantier, mené sans désagrément, a été réalisé avec France télécom. Il consiste en des nœuds de raccordement des zones d'ombre (NRAZO). Le premier objectif a été de desservir les secteurs qui ne bénéficiaient

même pas d'un débit de 512 ko. Des secteurs où des armoires vont être installées, desquelles un débit de 18 Mo partira. L'affaiblissement naturel de ce débit permettra de le maintenir à 8 Mo au moins pour les zones les plus éloignées du central !

Les implantations des six armoires vont permettre de couvrir les zones d'Avesnes-le-Comte, Izel-les-Hameau, Penin, Berles-Monchel, Tincques, Villers-Brûlin et Chelers. La réception de ce chantier est programmée pour la fin septembre. Quant à la mise en service, elle devra attendre le mois de novembre, le temps que soient accordées les autorisations de commercialisation. Au total, ce projet représente une dépense de 625 000 euros, qui bénéficie d'aides de l'Europe, de la Région et du Département. ■